

Lise CHAUVOT

De: Caroline Peltier <cpeltier@ngconcept-ec.com>
Envoyé: lundi 20 septembre 2021 14:05
À: enquete publique; Lise CHAUVOT
Cc: Arnaud Francois; Delphine Pioche
Objet: Enquête publique - RLP

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous nos remarques et questions concernant la révision du RLP, zone ZPR5 :

1/ Demande de précision sur les enseignes en toiture :
"enseignes sur toiture: Les enseignes sur toiture sont interdites."

Quid d'une enseigne en toiture d'un bâtiment accolé à un autre bâtiment plus haut et qui ne dépasserait pas en hauteur la toiture de ce deuxième bâtiment ?
Serait-elle autorisée ?

2/ Date d'entrée en vigueur du nouveau RLP ?

3/ Délai de mise en conformité en cas de non-conformité ? Les bâtiments construits ont-ils un bénéfice d'antériorité ?

Cordialement,

Caroline PELTIER
Ingénieure Environnement Industriel et Urbanisme



ZI rue de l'Europe
57370 PHALSBURG
FRANCE

cpeltier@ngconcept-ec.com

+33 (0)7 72 50 03 06